

# PIQ-Info

## ANNONCE

### 1. FORMATION ANNUELLE - RAPPEL

Rappelons notre rendez-vous d'octobre, celui de la formation annuelle en immunisation, offerte à toutes les vaccinatrices de la région. Voilà l'occasion de répondre aux questions et d'échanger sur les actualités en matière de vaccination.

Date	Établissements	Salle
Mardi 4 octobre 2016 9 h à 16 h	CSSS du Témiscamingue Pavillon Sainte-Famille 22, rue Notre-Dame Nord Ville-Marie	Salle Pierre-Larouche (Salle du Conseil) 3 <sup>e</sup> étage
Mercredi 5 octobre 2016 9 h à 16 h	CLSC Les Eskers de l'Abitibi 632, 1 <sup>re</sup> Rue Ouest Amos	Salle prénatale
Vendredi 14 octobre 2016 9 h à 16 h	CSSS de Rouyn-Noranda Pavillon Youville 3, 9 <sup>e</sup> Rue Rouyn-Noranda	Salle Lionel-Paiement 1 <sup>er</sup> étage
Mercredi 19 octobre 2016 9 h à 16 h	CLSC des Aurores-Boréales 679, 2 <sup>e</sup> Rue Est La Sarre	Salle Sommet 1 et 2 4 <sup>e</sup> étage
Jedi 20 octobre 2016 9 h à 16 h	CLSC de la Vallée-de-l'Or Pavillon Germain-Bigué 725, 6 <sup>e</sup> Rue Val-d'Or	Salle Clément Fontaine 6 <sup>e</sup> étage

Fidèles à nos bonnes habitudes, une heure sera consacrée à la campagne antigrippale en début d'après-midi. Parmi les autres sujets, les changements récents et à venir ainsi que la situation épidémiologique de la coqueluche, etc. Des mises en situation sont prévues afin d'aider à l'application des modifications.

## 2. FORMATION COMPLÉMENTAIRE

Nous vous informons de la tenue d'une formation complémentaire en immunisation. Elle s'adresse particulièrement aux nouvelles vaccinatrices. Pour participer, vous devez:

1. suivre la [formation de base sur l'immunisation en ligne](#);
2. vous inscrire à la formation complémentaire en utilisant le formulaire ci-joint. Le prérequis pour participer à cette journée est d'avoir complété la formation de base en ligne et l'attestation de participation sera demandée au moment de l'inscription. Cette journée permet d'intégrer les notions théoriques, de développer des habiletés pour l'interprétation et la mise à jour du carnet de vaccination de toute personne à l'aide d'exercices pratiques.

Voici les coordonnées de cette rencontre :

FORMATION COMPLÉMENTAIRE EN IMMUNISATION	
DATE	Mercredi 12 octobre 2016
ENDROIT	Salle L'Entre-Nous (2 <sup>e</sup> étage) – Pavillon Gabrielle-Laramée Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue Direction de santé publique 1, 9 <sup>e</sup> Rue, Rouyn-Noranda
HEURE	De 8 h 30 à 16 h 30

## ACTUALITÉS

### ➤ MISE À JOUR DU *PROTOCOLE D'IMMUNISATION DU QUÉBEC (PIQ)*

Au moment de lire ces lignes, une mise à jour du PIQ réalisée en septembre sera en cours de diffusion. Elle comprendra comme d'habitude les sections sur les vaccins contre la grippe : plusieurs modifications pour la saison 2016-2017 seront présentées au cours de la formation annuelle. En primeur, voici trois éléments qui changent les pratiques :

1. Le vaccin Influvac, homologué au Canada chez les personnes âgées de 18 ans ou plus, peut être donné à partir de l'âge de 6 mois. Le CIQ en autorise l'utilisation, à l'instar de plusieurs pays où le vaccin est homologué dès l'âge de 6 mois, lorsque les autres vaccins ne sont pas disponibles. À noter que le vaccin quadrivalent (injectable ou intranasal) demeure le premier choix pour les personnes âgées de 6 mois à 18 ans (voir plus de détails dans le 3<sup>e</sup> élément ci-après).
2. Il n'y a plus de précautions, ni de contre-indications relatives à l'allergie ou à l'anaphylaxie aux œufs lorsque le vaccin Flumist est prévu. Le CIQ considère que les données actuelles confirment que le vaccin vivant intranasal est aussi sécuritaire que le vaccin injectable chez les personnes allergiques aux œufs.

3. Par ailleurs, les outils accompagnant le PIQ pour la campagne antigrippale ont été modifiés pour faire disparaître l'utilisation préférentielle du vaccin intranasal pour les jeunes âgés de 2 à 17 ans. On trouve une explication de cette décision dans la section *Efficacité* du vaccin intranasal. Rappelons que le vaccin quadrivalent, destiné à protéger contre une souche additionnelle de type B, est réservé aux personnes les plus sensibles à ces virus, soit celles âgées de 6 mois à 17 ans. Le vaccin Fluzone Quadrivalent est le seul qu'on peut donner aux bébés âgés de 6 à 23 mois, le vaccin intranasal ne pouvant être donné avant l'âge de 2 ans. Le Fluzone Quadrivalent est disponible en quantité limitée, ce qui imposera une gestion serrée des vaccins afin de ne pas en manquer pour ceux qui en bénéficieront le plus.

Dans la section 10.4, des modifications des calendriers de vaccination contre l'hépatite B et contre les hépatites A et B faciliteront le travail des vaccinatrices et auront des impacts déjà sur la vaccination scolaire. Notamment, le calendrier à 2 doses de 0,5 ml du vaccin contre les hépatites A et B à 6 mois d'intervalle devient la norme pour les personnes âgées de 1 à 19 ans. Cela simplifie la vaccination en 4<sup>e</sup> année du primaire, puisque la posologie demeure la même quel que soit l'âge en cours d'année scolaire. Bien sûr, le sujet sera approfondi au cours de la formation annuelle.

### ➤ **COUVERTURES VACCINALES EN MILIEU SCOLAIRE**

Nous vous invitons à consulter le site Internet du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour voir les résultats de la couverture vaccinale en milieu scolaire en suivant les liens suivants :

[Élèves de la quatrième année du primaire vaccinés contre l'hépatite B](#)

[Filles de la quatrième année du primaire vaccinées contre le virus du papillome humain](#)

[Élèves de troisième année du secondaire vaccinés contre la coqueluche](#)

[Filles de troisième année du secondaire vaccinées contre le virus du papillome humain](#)

[Élèves de troisième année du secondaire ayant un statut vaccinal complet](#)

[Élèves de 3<sup>e</sup> année du secondaire protégées contre le méningocoque C](#)

Les taux sont présentés par établissement, en comparaison avec l'ensemble de la région et du Québec. En plus d'y retrouver les bilans de la dernière année scolaire, soit 2015-2016, vous y verrez les résultats des années antérieures depuis l'instauration des programmes.

Nous observons une baisse significative de la couverture vaccinale contre les VPH des filles de la 4<sup>e</sup> année du primaire. Pour la première fois dans le cadre du programme de vaccination en milieu scolaire, nous obtenons un taux en deçà du 90 %, soit 83,7 % pour l'ensemble de la région. La situation est préoccupante et le sujet sera traité au cours de la formation annuelle en immunisation.

## ➤ COUVERTURES VACCINALES CONTRE LA ROUGEOLE

Les activités de vaccination contre la rougeole visent les élèves de la maternelle, les élèves de 4<sup>e</sup> année, les élèves en 3<sup>e</sup> secondaire et autres nouveaux arrivants dans le bâtiment scolaire (élèves, personnel de l'école, bénévoles).

Nous vous présentons les résultats pour l'année 2015-2016 dans le tableau ci-dessous.

Territoire	Maternelle 5 ans	4 <sup>e</sup> année	Secondaire 3
	% des élèves	% des élèves	% des élèves
Aurores-Boréales	94,5	97,8	98,8
Eskers de l'Abitibi	97,8	95,7	98,1
Rouyn-Noranda	98,2	98,5	99,3
Témiscamingue	89,3*	98,4	98,8
Vallée-de-l'Or	94,1	95,2	98,4
Total Abitibi-Témiscamingue	95,6	96,9	98,6
Total Québec	79,1	89	87,8

\*Les données sont en révision, car nous estimons un taux supérieur.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### ➤ UNE PERSONNE AYANT UNE ALLERGIE AUX SULFAS PEUT RECEVOIR UN VACCIN CONTENANT DU SULFATE DE NÉOMYCINE

Cela s'explique par le fait que *sulfas* et *sulfate* ne sont pas synonymes! Ces deux composants sont tout à fait différents l'un de l'autre.

Les *sulfas* désignent en réalité une classe d'antibiotiques, les sulfonamides ou sulfamidés. L'antibiotique le plus connu de cette classe est le sulfaméthoxazone qui, combiné au triméthoprime (TMP-SMX), constitue le Septra ou Bactrim. Plusieurs personnes exposées ont développé une réaction allergique à cet antibiotique, quelques fois de nature anaphylactique.

Le *sulfate* est un composé chimique, un sel de l'acide sulfurique, qu'on trouve en masse dans notre corps. On ne peut être allergique au *sulfate*.

Certains vaccins contiennent du *sulfate* de néomycine, un antibiotique de la classe des aminoglycosides, qui n'a rien à voir avec les *sulfas*. Ces vaccins (ex. : Infanrix, Priorix-Tetra, Havrix, Twinrix) peuvent être donnés sans crainte aux personnes ayant une anaphylaxie aux *sulfas*. Il en est de même des vaccins qui contiennent toute autre forme de *sulfate* (ex. : de polymyxine, d'hydrophosphate d'aluminium).